

FICHE FORMATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN.NE EXPERT.E APRES-VENTE AUTOMOBILE

Public

Toute personne âgée de 16 ans minimum
Permis B souhaité par les entreprises d'accueil

Prérequis

- Être Titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières
- Ou Être de niveau Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations
- Ou Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature / Tests de positionnement / Entretien de motivations

Période de positionnement de janvier à juin

Tests de positionnement en juin

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant les tests de positionnement

Objectifs professionnels

Assurer la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures (moteurs thermiques, électriques, hybrides, ...) ainsi que la pose d'accessoires

Intervenir sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques, optiques et des équipements sophistiqués de haute technologie

Analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique

Être la référence technique d'un service après-vente et assurer les missions d'appui et de formation

S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise

Programme

Maintenance des systèmes Mécaniques

Réaliser la maintenance :

- des circuits de refroidissement
- des systèmes de lubrification moteur
- des moteurs thermiques
- des systèmes de distribution
- des systèmes d'embrayage
- des systèmes de direction
- d'un circuit de climatisation

Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur

FICHE FORMATION

Diagnostic des systèmes Mécaniques

Réaliser le diagnostic :

- des moteurs thermiques
- des transmissions mécaniques
- des trains roulants
- des systèmes de freinage
- sur un circuit de climatisation

Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution

Contrôler un circuit électrique

Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes :

- d'injection essence et diesel
- de suralimentation essence et diesel
- de dépollution essence et diesel

Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur...

Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution

Contrôler un circuit électrique

Exploiter un schéma électrique

Réaliser le contrôle et le diagnostic électrique des capteurs et actionneurs

Réaliser le diagnostic :

- de dépollution diesel
- de dépollution essence
- de suralimentation diesel
- de suralimentation essence
- d'injection diesel
- d'injection essence (directe ou indirecte)

Utiliser l'outil de diagnostic

Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et/ou multiplexée

Exploiter un schéma électrique

Réaliser le contrôle et le diagnostic :

- des systèmes électroniques et multiplexés
- des capteurs et actionneurs

Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de sécurité active

Contrôler et remplacer les systèmes pyrotechniques automobiles

Effectuer le diagnostic électronique et les interventions sur :

- les boîtes de vitesses automatiques et à variation continue
- les boîtes de vitesses robotisées à simple et double embrayage
- les transmissions à 4 roues motrices
- les systèmes de climatisation régulée
- les systèmes de suspensions pilotées
- les systèmes STOP AND START

Utiliser l'outil de diagnostic

Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative

Réaliser :

- la maintenance des moteurs GNV et GPL
- le diagnostic des moteurs GNV et GPL
- le diagnostic et les interventions sur véhicules électriques
- le diagnostic et les interventions sur les véhicules hybrides

Prévenir les risques électriques (visant l'habilitation B0L / B2L / B2VL / BCL)

FICHE FORMATION

Transmission des savoirs-faire et connaissances techniques

- Animer une formation technique
- Faciliter l'apprentissage en milieu de travail
- Identifier des besoins en formation technique
- Intégrer un nouvel arrivant

Conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire

- Collecter les informations techniques
- Expliquer et argumenter une solution technique...

Modalités d'évaluation

Le Certificat se décompose en 8 blocs de compétences :

- Conseils et appui technique auprès du.de la client.e et du.de la réceptionnaire
- Maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et/ou multiplexée
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative
- Transmission des savoirs-faire et connaissances techniques

Les évaluations de ces blocs se font par des études de cas et/ou des épreuves pratiques

A l'issue des évaluations, le.a candidat.e passe un entretien de narration devant le jury si il.elle valide au minimum 80 % des blocs de compétences

Le jury est composé d'un.e représentant.e salarial.e, d'un.e représentant.e patronal.e et d'un.e formateur.rice extérieur.e. A l'issue de l'entretien, il délivre ou non le CQP TEAVA

Validation

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien.ne Expert.e Après-Vente Automobile délivré par la Branche Professionnelle de l'Automobile

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences

Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat de professionnalisation selon un calendrier d'alternance

L'équipe pédagogique, composée de formateur.rice.s expert.e.s, s'appuie sur un référentiel de formation et un déroulé pédagogique détaillé

Un.e formateur.rice référent.e est désigné.e, il.elle accompagne et assure le suivi du.de la stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il.elle veille au bon suivi du livret d'alternance

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...)

Un dispositif tutoral est mis en place afin d'optimiser le parcours du.de la stagiaire et d'accompagner le.a tuteur.rice dans sa mission de formation

FICHE FORMATION

Résultats de la dernière session de formation :



Débouchés

Technicien.ne Expert.e Après-Vente véhicules Particuliers et Utilitaires
Technicien.ne Expert.e des Services Multimarkes de l'Après-Vente Automobile
Agent.e de Maitrise Atelier

Nombre de participants

6 à 14 candidat.e.s

Durée de la formation

Contrat de professionnalisation d'une durée comprise entre 16 et 18 mois dont 675 heures réalisées en Organisme de Formation

Dates de la formation

Contrat de professionnalisation possible entre septembre 2020 et décembre 2021
Période de formation en centre d'octobre 2020 à décembre 2021

Tarifs de la formation

Prix catalogue : 15 € par heure de formation stagiaire soit 10 125 €

Possibilité de prise en charge par la Branche Professionnelle de l'Automobile selon les coûts OPCO en vigueur (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations)

Accessibilité

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Contact(s)

Vianney POMMELET : Chargé de Relations Entreprises
Peter DE DECKER : Formateur Référent